

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DAC 726 Attribution de la dénomination Marina Tsvetaïeva à la bibliothèque Glacière (13 e)

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution de la dénomination Marina Tsvetaïeva à la bibliothèque Glacière ;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement, en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination Marina Tsvetaïeva est attribuée à la bibliothèque Glacière située 132, rue de la Glacière (13e).